
**Journées franco-suisses**
Chambéry 18 -19 juin 2009

Comparaison de la pénibilité de deux métiers de l'enseignement

D. Francioli, Dresse L. Wasem, Dr S. Brauchli
Unité de Santé du Travail – Service de la Santé Publique
Canton de Vaud


santé publique 1

**Introduction**

Une enseignante ACT (travaux manuels) à 50% suite a des problèmes de santé (rhumatologique), les autres 50% à l'Assurance Invalidité (AI). Une décision a été prise par l'AI pour qu'elle remonte son taux d'activité à 75% pour une activité généraliste. Raison invoquée: **l'activité ACT est plus pénible que celle d'une enseignante généraliste.**

Contestation de la part de l'enseignante -> besoin d'un ergonome afin de comparer la pénibilité.

santé publique 2

**Méthodologie**

➤ **But du travail:** évaluation et comparaison des contraintes.

➤ **Interview** de l'enseignante concernée et d'une enseignante généraliste (volontaire)

- Différences d'activités, aspects psychosociaux, aspects hors classes...

➤ **Observation** pendant un cours (2 enseignantes), analyse de l'activité

➤ **Mesures**

- Bruit
- chronométrage des postures

santé publique 3

canton de vaud

Méthodologie (2)

Analyse des postures selon 3 critères:

- **Recommandations de la SUVA** (60% assis, 30% debout, 10 % de déplacement);
- **Grille du LEST** (laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail, CNRS) -> évaluation de 14 postures diverses selon une note allant de 0 (bon) à 10 (mauvais) dépendant de la durée totale des postures / heure;
- Méthode personnelle dérivée de la grille du LEST, tenant compte des temps de postures « consécutifs »: temps de pénibilité;

santé publique 4

canton de vaud

Charges hors classes

Enseignante ACT	Enseignante généraliste
<ul style="list-style-type: none"> - Achat du matériel en magasin (beaucoup de marche) - Différents cours à suivre (travail supplémentaire) - Préparation quotidienne des classes 	<ul style="list-style-type: none"> - courses d'écoles, sorties de ski, autres sorties avec élèves, etc. (beaucoup de marche et d'efforts physiques + gestion plus complexe d'élèves en groupes à l'extérieur). - travail de correction (examens, tests, etc.), (travail supplémentaire) - préparation quotidienne des classes - rencontres régulières avec les parents d'élèves, (stress important lié aux contacts difficiles avec les parents d'élèves). - différents cours à suivre et autres séances entre collègues, (travail supplémentaire).

Les charges (physique et psychosociales) dans les activités hors classes sont plus lourdes pour l'enseignante généraliste

canton de vaud

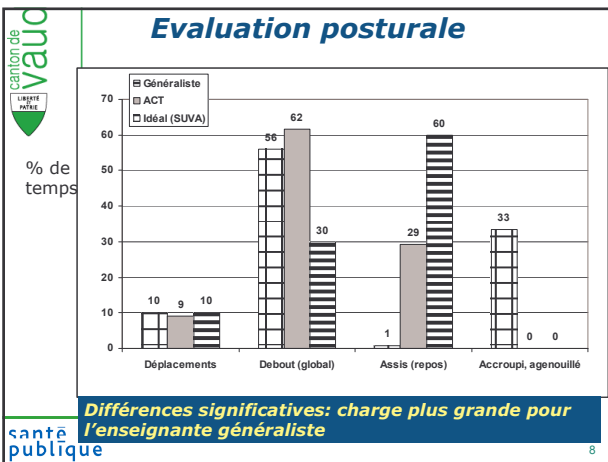
Charges en cours de classes

Enseignante ACT	Enseignante généraliste	Comparaison
classes de 10 à 12 élèves.	classes de 24 élèves.	gestion de classe plus complexe pour l'enseignante généraliste : risque de bruit, de dissipation des élèves plus grand.
Une seule matière à enseigner.	Différentes matières à enseigner.	La tâche de l'enseignante généraliste est plus complexe. Ici la pénibilité vient des changements trop rapides de sujets.
Travail individuel des élèves.	Travaux en groupes, ensemble ou individuels.	Les travaux de groupes représentent une pénibilité supérieure car l'enseignante doit travailler avec un groupe et gérer, en même temps la classe entière.

Union de
vauc

Charges en cours de classes (2)

Enseignante ACT	Enseignante généraliste	Comparaison
Programme officiel à suivre mais laissant beaucoup de place à de la créativité.	Programme officiel à suivre de manière relativement stricte.	Stress important pour l'enseignante généraliste pour suivre l'ensemble du programme.
Différences de niveaux entre élèves.	Différences de niveaux entre élèves.	La situation est plus difficile pour l'enseignante généraliste, du fait qu'elle doit suivre un programme assez lourd et contraignant.
Stress des élèves moins important chez l'enseignante ACM/ACT car les travaux manuels sont perçus comme récréatifs. Cela représente une source de stress en moins pour l'enseignante ACM/ACT.		



canton de
vauc

Evaluation posturale (2)

Grille du LEST:
 Note ACT : 4/10 (faible gêne)
 Note généraliste : 7/10 (nuisance moyenne)

-> charge plus élevée pour l'enseignante généraliste

santé publique

Comparaisons activités-postures

Différences entre les deux enseignantes:

- ACT souvent assise, se déplace, parfois penchée en avant.
- > les travaux manuels sont personnels et demandent concentration des élèves, nécessitent moins d'intervention
- généraliste **jamais assise**, souvent accroupie, agenouillée ou penchée en avant, torsions fréquentes,
- > ne peut pas s'asseoir cause travail de groupe:
 - s'agenouille car elle doit être le plus proche de ses élèves à cause du bruit des autres élèves (mesure env. 75 db), et pour obtenir une meilleure collaboration possible de leur part.

santé publique

10

Comparaisons activités-postures

En ce qui concerne l'enseignante généraliste:

Nous constatons que les contraintes posturales subies sont fortement liées à la méthode pédagogique: le travail de groupe des élèves. Toute la complexité du travail, autant mentale que physique se trouve dans ce type de travail:

- gestion de la classe entière, quand chaque groupe est indépendant l'un de l'autre; côté « policier » du travail
- différentes matières à traiter en même temps;
- coller au programme;
- différences de maturité et de capacités des élèves...

L'enseignante ACT n'a qu'une matière à enseigner.

santé publique

11

Conclusion

L'enseignante ACT a globalement une **activité moins contraignante** que l'enseignante généraliste.

- contrainte psychosociale moindre
- contrainte physique moindre
- contraintes mentales moindre

Résultat de l'intervention: l'AI a reconnu les droits de l'enseignante et est revenue en arrière sur sa décision.

santé publique

12

Conclusion (2)

Deux aspects plus généraux ressortent de l'analyse, le travail des enseignants sont soumis à des contraintes d'ordre:

➤ **politiques:**

- nouvelles méthodologies pédagogiques imposées (EVM: Ecole Vaudoise en Mutation);
- volonté de diminuer les coûts de l'assurance invalidité;

➤ **sociales:**

- nouveaux rapports entre parents et élèves, évolution allant vers une incursion des parents dans le travail des enseignants (très mal vécu);
- rôle des enseignants en mutation.

Conclusion (3)

Résultat de cette étude: volonté d'étudier les facteurs de risques des enseignants.

